

Résumés des conférences de la réunion du 5 octobre 2024

1) Francis Kinard : L'annexion de l'Agogna par la République cisalpine

Après la victoire française dans la première campagne d'Italie (1796-1797) sont créées en juin 1797 la République cisalpine et en décembre 1798 la République piémontaise. Ces deux républiques sont dissolues en 1799, après la victoire d'une coalition européenne contre la France.

Après la prise du pouvoir fin 1799 en France par Bonaparte, celui-ci projette une nouvelle campagne en Italie. Sa victoire à Marengo en juin 1800 permet la restauration de la République cisalpine, tandis que le Piémont devient la République subalpine.

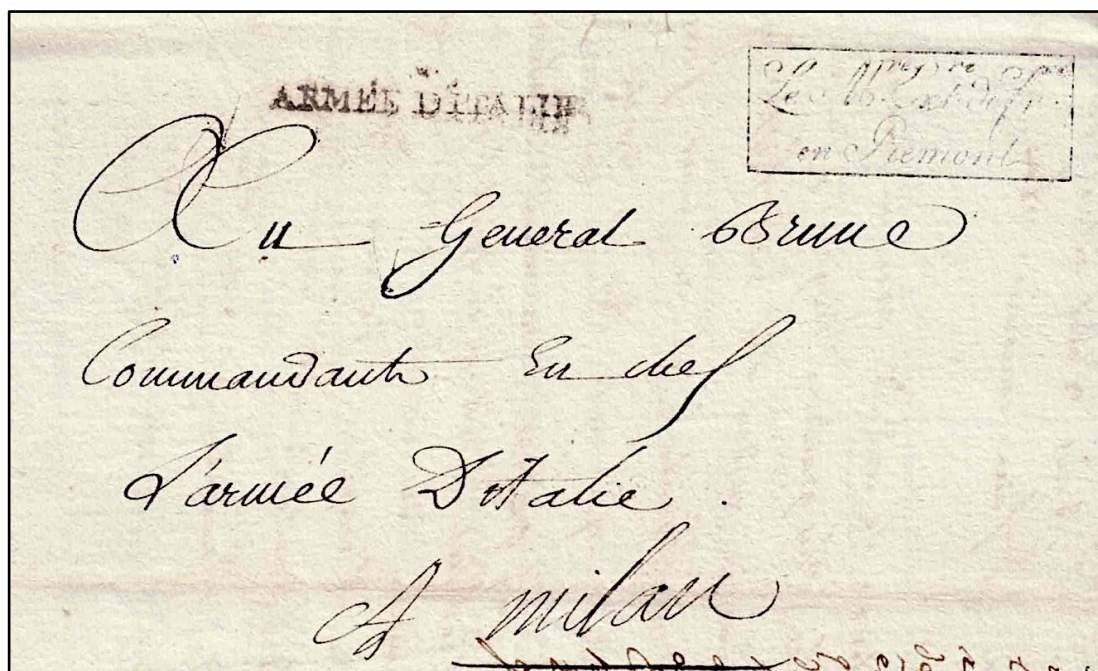
Pour améliorer les relations de l'Italie avec la France, Bonaparte crée un nouveau département, entre les rivières Ticino et Sesia : le département de l'Agogna, qu'il enlève à la République subalpine pour l'annexer à la République cisalpine.

Cela ne plaît évidemment pas à la République subalpine, ainsi amputée d'une partie de son territoire, et le général Jourdan, ambassadeur de France dans cette République, fait part du mécontentement piémontais au général Brune, commandant en chef de l'armée française d'Italie. Cela provoque également des problèmes à la frontière, avec des villages et des propriétés coupés en deux.

La solution de Bonaparte est la suivante : en avril 1801, il érige le Piémont en « division militaire » française. Ce n'est pas officiellement une annexion du Piémont, mais cela y ressemble très fort...

Napoléon va encore plus loin en septembre 1802, quand il annexe officiellement le Piémont à la France. Six nouveaux départements sont ainsi créés. Mais l'Agogna fait encore partie de la République cisalpine, qui a entretemps pris le nom de République italienne. La rivière Sesia est maintenant la frontière entre la France (le Piémont) et la République italienne, et de nouveaux accords douaniers doivent améliorer les relations à la frontière.

Francis illustre le côté historique de son exposé avec de nombreuses cartes géographiques et surtout avec plusieurs lettres et documents du plus haut intérêt.



Lettre du général Jourdan au général Brune, pour lui faire part du mécontentement piémontais après l'annexion de l'Agogna par la République cisalpine

Liberté



Egalité

République Française

Turin le 25 vendémiaire an 9^e de la républ.^e

Le Général Jourdan

*Ministre Extraordinaire de la République Franç.^e
en Piémont.*

Intérieur de cette lettre

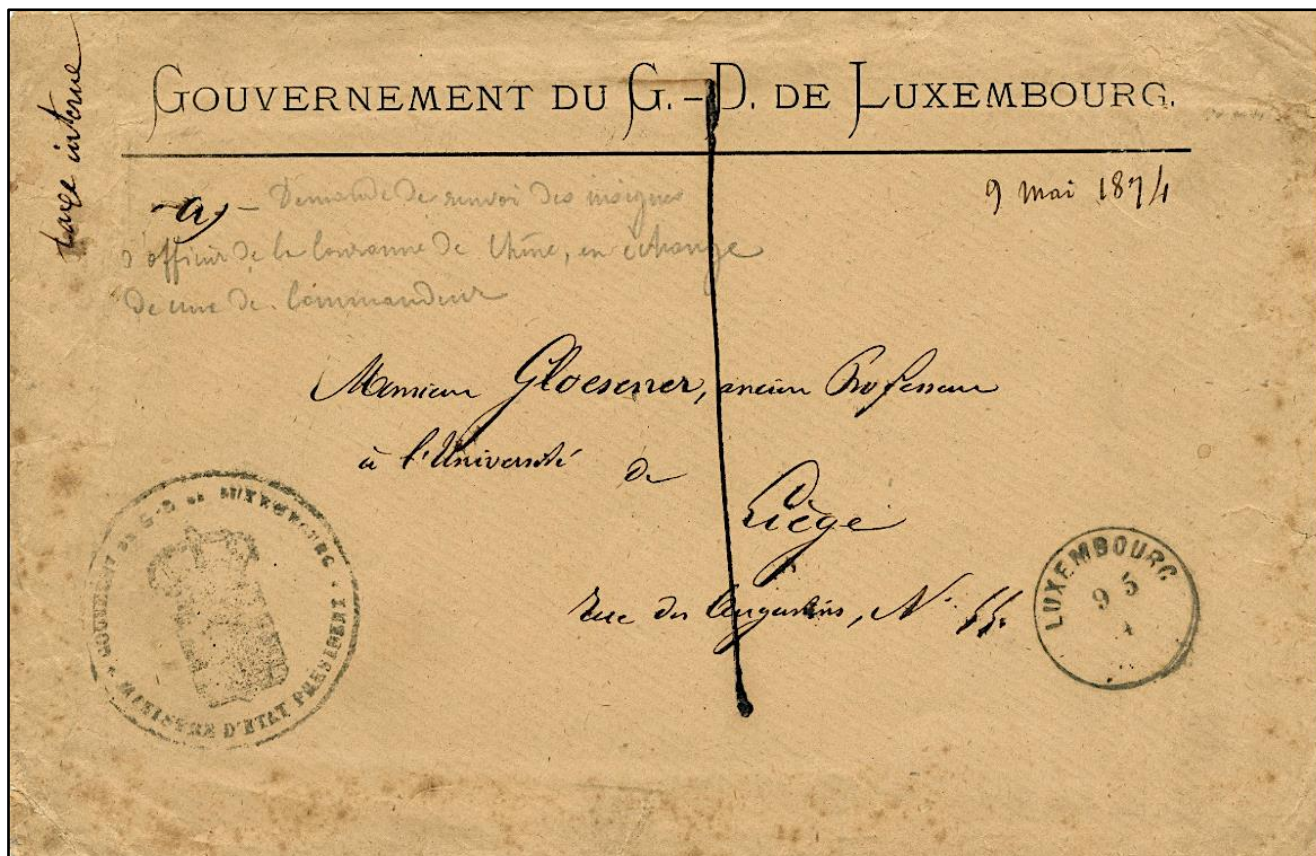
2) Lars Boettger : Lettre de Luxembourg à Liège en 1874

Lars analyse une lettre, expédiée de Luxembourg vers Liège en 1874, acquise dans une vente aux enchères. La lettre est décrite comme un imprimé du cinquième poids, taxé à 1 décime.

Il en conclut que cette description est erronée : il ne s'agit pas d'un imprimé, pour les raisons suivantes :

- La mention « Imprimé » manque.
- L'enveloppe est trop petite et n'est pas adaptée pour un poids de 160 grammes.
- La mention manuscrite dans le coin supérieur gauche « taxe interne ».

Cette lettre jouissait de la franchise intérieure luxembourgeoise (c'est une lettre d'un ministre d'État), jusqu'à la frontière belge, et la taxe de 1 décime est pour le trajet de la frontière jusqu'à Liège.



Lettre de Luxembourg à Liège en 1874

3) Guy Coutant : Les Fiji Times Express Stamps

Dans les îles Fidji, qui étaient alors encore un royaume indépendant bien que sous contrôle britannique, la seule administration efficace était celle du consul britannique John Bates Thurston. Il était également responsable pour le service postal des îles Fidji, mais, ne disposant ni de facteurs ni d'employés, il n'y avait aucune distribution, et Thurston se limitait à "stocker" la correspondance. Les habitants devaient venir chercher leur courrier.

C'est alors qu'intervient George Littleton Griffiths, le propriétaire du *Fiji Times Express*, l'unique feuille des îles, qui paraît deux fois par semaine. Le 24 septembre 1870, il insère une annonce dans son journal : "Apportez vos lettres et vos colis au *Fiji Times Express*, qui s'occupera de la distribution, vu l'incompétence des services officiels".

Son nouveau service est un succès, mais les clients devaient apporter l'argent pour la distribution ou l'ajouter aux lettres et aux colis. C'était assez fastidieux, et Griffiths se met alors à imprimer, sur la presse de son journal, des timbres privés, que les clients pouvaient acquérir et employer pour affranchir leurs correspondance, comme preuve de paiement.

C'étaient des timbres de 1 penny, 3 et 6 pence et 1 shilling. Ils étaient imprimés en feuilles de 24, quatre rangées de 6. La première rangée comportait les timbres à 6 pence, la deuxième ceux à 1 shilling, la troisième ceux à 1 penny et la dernière ceux à 3 pence. Ils étaient imprimés sur du papier quadrillé de couleur rosâtre.



Les premiers timbres du Fiji Times Express, émis le 1^{er} novembre 1870

En 1871, Griffiths réalise une deuxième impression, cette fois-ci sur du papier bâtonné. Une nouvelle valeur de 9 pence est ajoutée. Dans les nouvelles feuilles, les trois premiers timbres de la dernière rangée sont à 3 pence, les trois derniers sont à 9 pence.



Le timbre de 9 pence, émis en 1871

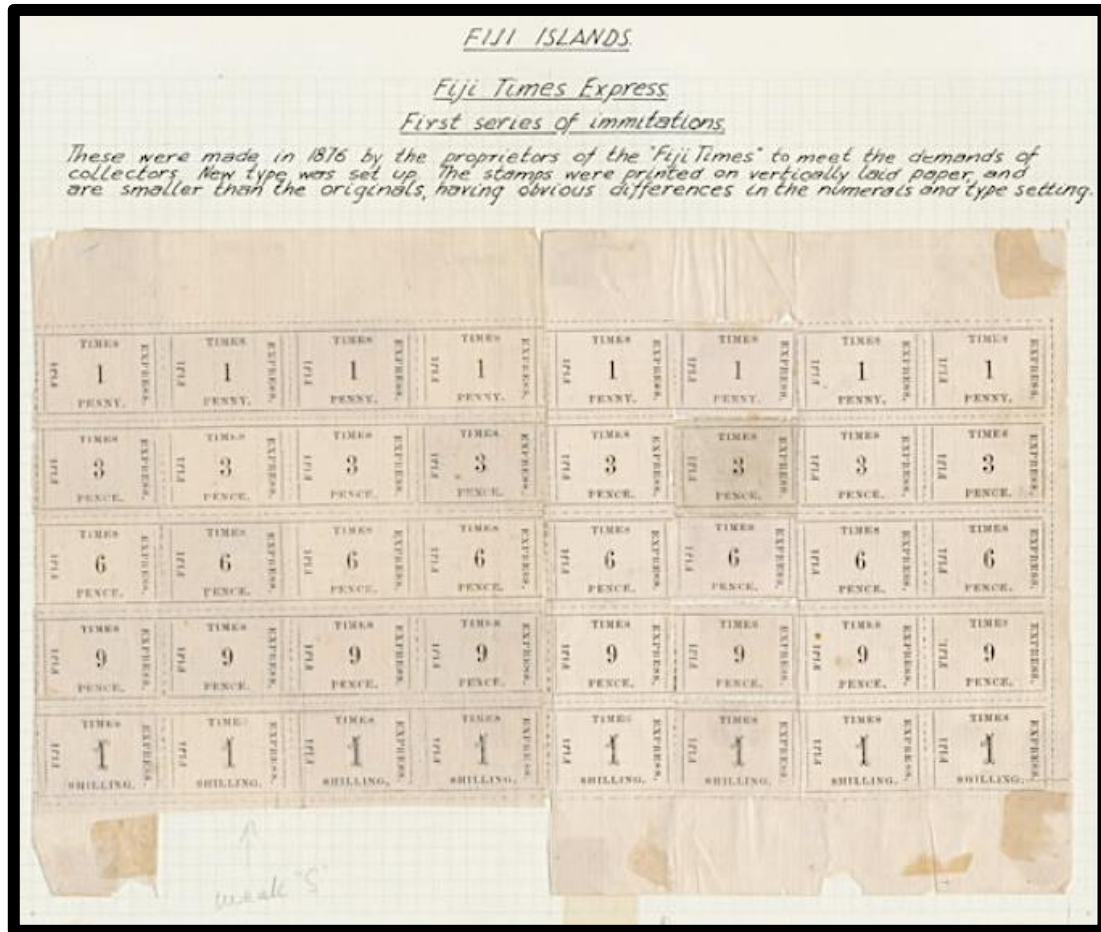
On estime le tirage des feuilles de 1870 aux environs de 500, celui des feuilles de 1871 aux environs de 3500. L'annulation se faisait avec un ou deux simples traits de plume.

Mais le consul britannique, constatant le succès et la rentabilité de l'entreprise, interdit le 8 mai 1872 cette poste privée, et reprend l'ensemble de ce service postal à son compte. Cela signifie la fin des *Fiji Times Express Stamps*, mais le début d'une exploitation philatélique.

Car dès 1871, les magazines philatéliques - et le premier est une fois de plus le Belge Jean-Baptiste Moens - commencent à parler de cette poste privée un peu spéciale, et Griffiths est rapidement submergé de demandes du monde entier, pour obtenir des exemplaires de ses timbres. Griffiths a cependant l'intelligence, pour éviter des ennuis avec les autorités officielles, de réimprimer ces timbres en format, couleurs et papier modifiés. Ce ne sont donc pas des réimpressions, mais des pures imitations, vendues comme telles par Griffiths. Ces nouvelles vignettes étaient imprimées en feuilles de cinq rangées de huit timbres et datent de 1876.

Le succès est tellement grand que Griffiths remet ça : il imprime une nouvelle série d'imitations dans les années 1880, changeant une fois de plus la forme et le papier, et les plaçant cette fois-ci dans des feuilles de cinq rangées de six timbres.

Griffiths n'a jamais eu d'ennuis, car il n'oubliait jamais, dans ses envois aux philatélistes du monde entier, de mentionner qu'il s'agissait d'imitations de ses premiers timbres de 1870-1871.



1876, Feuille des premières imitations de Griffiths

4. Alain Pierret : Taxe anticapitaliste ... ???

Tout commença par l'achat d'une enveloppe envoyée de Belgique vers le Vietnam du Sud. En dessous du cachet rouge 'THU LAO VU 15d' était écrit au crayon 'taxe anticapitaliste à 15 Dongs'. Qu'est-ce que cela signifie? D'autres lettres avec une taxation plus ou moins élevée n'apportaient aucune solution (**fig. 1**).



Fig. 1

Après avoir lu le livre de référence suivant, tout devenait plus clair. L'association française 'COL.FRA.' (Colonies Françaises) a publié le bulletin: **Hors Série n°20, 1999, Viet-Nam, Essai d'étude de la Taxe anticapitaliste ou Frais Terminaux (Avril 1983 à Mai 1991)** par Gérard Chapuis.

Caractéristiques de cette taxe:

- Suite à l'embargo américain, le Vietnam était placé en quarantaine par le reste du monde.
- L'exode d'environ 2,5 millions de Vietnamiens.
- Vu qu'aucune compensation financière ne fut payée pour la correspondance venant de l'étranger, le destinataire devait payer une rétribution.
- Au début il n'y avait pas de taxe pour le courrier venant des pays communistes. Entre mars 1988 et juin 1990 ces pays devaient quand même payer une taxe réduite. Pour cette raison, il est préférable de parler de 'frais terminaux' (**fig. 2**).
- Première date connue: 2 avril 1983, dernière date connue: 10 mai 1991.
- Uniquement le courrier vers la ville de Ho Chi Minh à l'air d'être concerné par cette taxe.
- Uniquement la date d'arrivée compte pour la taxation.
- Il y a une taxe différente pour les cartes postales, lettres, lettres recommandées, exprès et télégrammes.
- Ces pièces sont plutôt rares vu que le Vietnam n'est pas un pays conservateur et en même temps un pays tropical avec ses problèmes d'humidité.

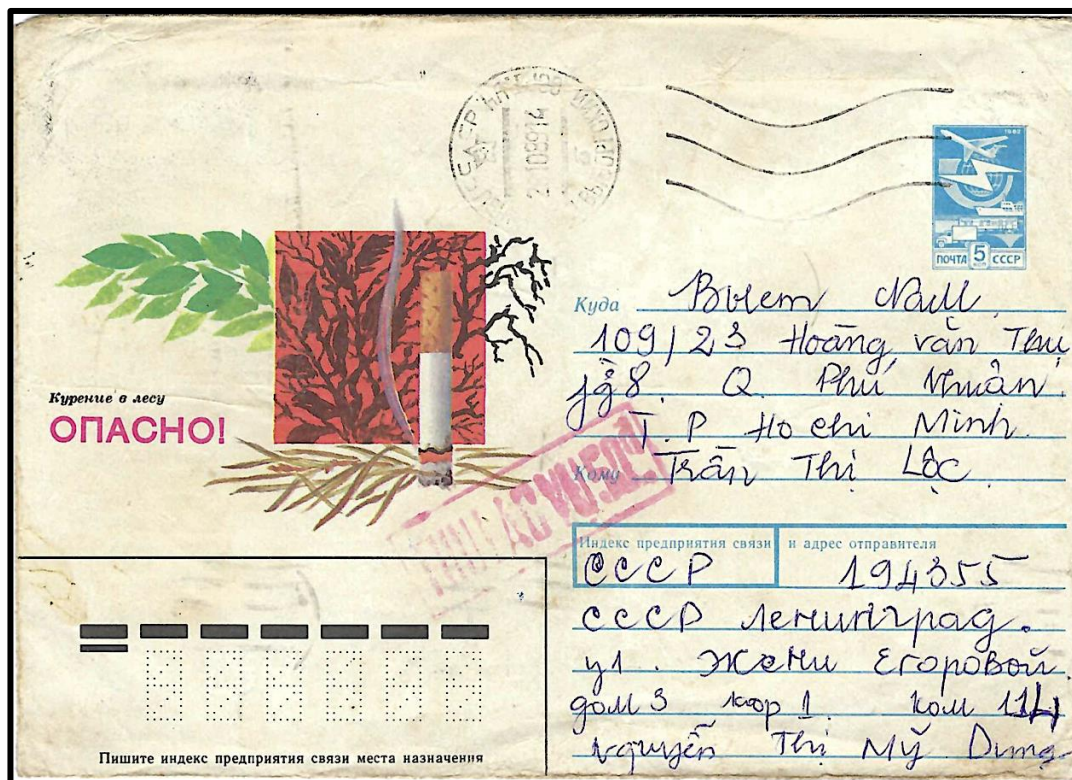


Fig. 2

Tarifs pour lettres:

- avril 1983 – août 1985; **'PHU TU (surtaxe) 2 Dong'**
- septembre 1985 – septembre 1986; **0,2 Dong** (suite à une dévaluation: 10 anciens Dong deviennent un nouveau)
- septembre 1986 – avril 1987; **'THU LAO VU (taxe de service) 2 Dong'**
- mai 1987 – juillet 1987; **5 Dong**
- août 1987 – mars 1988; **15 Dong**
- mars 1988 – juin 1988
 - = pays communistes **30 Dong**
 - = pays occidentaux **40 Dong**
- juillet 1988 – juin 1990; **PHAT NHANH** (distribution rapide) ou **PHAT NHANH THU** (distribution rapide / encaissement)
 - = pays communistes **50 Dong**
 - = pays occidentaux **100 Dong**
- juillet 1990 – septembre 1990; **150 Dong**
- septembre 1990 – mai 1991; **100 dong**

Conclusion:

- Il est préférable de parler de frais terminaux pour des pays 'occidentaux' ou non.
- Cette marco-philatélie nous renseigne que cette taxe a été multipliée par 500 (de 0,2d à 100d), soit une inflation galopante.

5. Lucien Van Hecke : Chronologie des vignettes de guichet Blaster

La Poste installe entre mi-mai 2002 et fin novembre 2004 une nouvelle infrastructure informatique 'Poststation' pour l'automatisation de toutes les opérations au guichet dans les bureaux de poste. Les impressions rouges des machines à affranchir au guichet sont remplacées par des vignettes autocollantes blanches imprimées en noir, dites vignettes de guichet Blaster.

'Blaster' est le nom de la marque des imprimantes thermiques de Cognitive Solution Inc. USA: 'Barcode Blaster CL' remplacé par 'Blaster Advantage'.

Balance Mettler-Toledo PM 6 et imprimante Blaster Advantage BD422403-023

Caractéristiques des vignettes de guichet-Blaster:

- Les vignettes d'affranchissement de guichet sont collées sur les envois postaux par le préposé.
- Elles sont uniquement valables pour l'affranchissement le jour de l'émission.
- Les vignettes détachées ne sont pas en vente, ni dans les bureaux de poste et les Points Poste, ni chez 'Stamps & Philately'.
- Elles ne peuvent être remises aux clients.

Huit séries de vignettes de guichet-Blaster sont apparues:

- Dans les bureaux de poste entre le 22.05.2002 (Tielt 2) et le 13.05.2024 (Nevele)
- Dans les Points Poste du 4.11.2004 (Delhaize Mechelen et Press Shop Namur) et le 23.12.2022 (PP Carr Express St Gilles)

Première série: du 22.05.2002 au 03.06.2006: du début jusqu'au Refocus

Premières vignettes = papier glacé avec les coins droits, après sur papier mat, non couché avec les coins arrondis.

À partir de la mi-janvier 2004, un papier dit 'de sécurité' a été utilisé par 'refendage', c'est à dire encochés sur papier support, deux logos stylisés de La Poste, chacun composé de 22 ou 26 segments de ligne (à partir du 10.08.2004), rendant impossible la réutilisation des vignettes après décollement.

À partir du 18.11.2002 introduction du tarif 'PRIOR'.

Deuxième série: du 06.06.2006 au 31.07.2007: entre Refocus et nouveau design

'Refocus' = nouvelle structure organisationnelle: la séparation entre les opérations de courrier logistique et les activités de commerce.

Conséquence philatélique: plusieurs dénominations sont devenues utiles pour les collections thématiques.

Troisième série: du 01.08.2007 au 20.09.2009: nouveau design

Suppression du tarif non prioritaire pour l'affranchissement avec des timbres ou avec les vignettes de guichet.

Le design des vignettes a été modifié en intégrant le nom du pays dans le cadre de valeur.

Il existe un certain nombre d'options dans l'application du guichet Poststation pour l'affranchissement d'un envoi.

Quatrième série: du 21.09.2009 au 04.07.2011: avec 'PRIOR' en dessous de la valeur d'affranchissement

Sur des vignettes avec 26 segments de ligne jusqu'au 13.12.2018

Sur les envois internationaux = autocollant bleu dont la mention 'PRIOR' dans un champ noir.

Le mode d'expédition est imprimé juste en dessous de la valeur d'affranchissement.

Entre le 21.09 et le 21.11.2009 les noms des lieux portant les numéros postaux 1000 à 1210 sont devenus unilingues néerlandais.

Cinquième série: du 05.07.2011 au 13.12.2018: avec logo de bpost dans chacun des quatre coins

À partir du 11.06.2013 sur les vignettes des Points Poste des lettres minuscules au lieu des majuscules habituelles.

À partir de début décembre 2014 plus de 'PP' avant la dénomination.

Sixième série: du 17.06.2012 au 13.12.2018: avec un numéro dans le coin inférieur droit

Le mode d'envoi en lettres minuscules et en bas à droite un chiffre en fonction du nombre de recommandés émis simultanément.

Entre le 17.06 et le 02.09.2012, suite à une erreur technique l'heure était toujours '0'.

Septième série: du 14.12.2018 au (13.05.2024): réintroduction 'PRIOR' en lettres blanches

Dans le coin supérieur gauche, le cas échéant, un cadre noir avec des lettres blanches 'PRIOR'.

Maintien de l'indication du mode d'expédition, toujours en lettres capitales sous la valeur d'affranchissement.

Seulement via raccourci clavier un numéro de suivi pour les recommandés émis simultanément.

Huitième série: du 17 au 20.06.2019: cadre épais et code-barres aux envois PRIOR

But = identification et séparation prioritaire/non prioritaire dans les centres de tri pour traitement rapide des envois prioritaires.

Suite à des problèmes avec les imprimantes d'étiquettes cette méthode a été arrêtée après 5 jours.

Une liste d'inventaire distincte de chaque série de vignettes de guichet Blaster est tenue à jour et envoyée gratuitement par e-mail à la fin de chaque mois aux collectionneurs intéressés, qui peuvent également transmettre leurs mises à jour pour adaptation par e-mail:

Vanhecke.huys@pandora.be

Également informations sur le site web de la 'Werkgroep Mecanotelie'

HISTORIEK VAN DE BLASTER - LOKETSTROKEN	
CHRONOLOGIE DE VIGNETTES DE GUICHET - BLASTER	
	1e reeks - 1ière série 12.09.2002 - 03.06.2006
	2e reeks - 3ième série 06.06.2006 - 31.07.2007
	3e reeks - 3ième série 01.08.2007 - 20.09.2009
	4e reeks - 4ième série 21.09.2006 - 04.07.2011
	5e reeks - 5ième série 05.07.2011 - 13.12.2018
	7e reeks - 7ième série 14.12.2018 - (13.05.2024)
	8e reeks - 8ième série 17.06.2019 - 20.06.2019

Tableau chronologique des huit étapes des vignettes de guichet Blaster